

Réf: Dossier N° : 58360

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GROUPE IVOIRE KONE ELECTRICITE » en abrégé «GIKE »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO SAMANKE, NON LOIN DU
COLLEGE EULALIE BLAH, 21 BP 5271 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GROUPE IVOIRE KONE ELECTRICITE » en abrégé
«GIKE ».

Objet: bâtiment, travaux publique, électricité ; entretien bâtiment ; achats, ventes de marchandise ; fournitures de bureau ; Prestation diverses.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO SAMANKE, NON LOIN DU COLLEGE EULALIE BLAH, 21 BP 5271 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur KONE VAMOGNON BENJAMIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32672 du 14/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29213 du 14/12/2018

